

Communiqué de presse

Analyse Comparis sur les demandes d'assurance complémentaire

Les assurances du quotidien plébiscitées au détriment des autres couvertures type frais de transport et de sauvetage

La demande d'assurance complémentaire couvrant les opérations de recherche, de sauvetage ou de transport est nettement plus faible que celle des garanties de la vie quotidienne (médecine alternative, lunettes, lentilles de contact). C'est ce que révèle une analyse effectuée par Comparis. Pour Felix Schneuwly, expert Assurance maladie chez Comparis, c'est imprudent : « En cas de lacune dans l'assurance complémentaire, les personnes qui ont conclu leur assurance accidents auprès de leur assurance maladie risquent de tomber dans un gouffre financier. Même chose pour celles et ceux qui sont assurés par l'intermédiaire de leur employeur : en cas de crise cardiaque lors d'une randonnée, par exemple, ces personnes en sont pour leurs frais », prévient l'expert.

Zurich, le 2 septembre 2021 – En Suisse, l'assurance de base offre une bonne prise en charge médicale, qui peut toutefois être renforcée avec les assurances complémentaires. L'analyse des plus de 391 000 demandes d'offre formulées au cours des trois dernières années sur comparis.ch, le comparateur en ligne, montre que la plus forte demande vise les assurances complémentaires qui prennent en charge les prestations de médecine alternative. Sur comparis.ch, c'est près de 12 % des requêtes, une proportion qui reste stable d'une année sur l'autre.

Les prestations de médecine complémentaire très courantes que sont l'acupuncture, la médecine anthroposophique, la pharmacothérapie de la médecine traditionnelle chinoise, l'homéopathie et la phytothérapie sont déjà remboursées par l'assurance de base lorsqu'elles sont réalisées par une ou un praticien diplômé. « Les interventions des naturopathes ne sont pas si onéreuses que ça, mais les personnes assurées sont manifestement nombreuses à vouloir se faire rembourser de telles pratiques de soins non conventionnelles. Trop peu se penchent sur le rapport coût-bénéfice », observe Felix Schneuwly, expert Assurance maladie chez Comparis.

Urgence à l'étranger : couverture demandée malgré la COVID

La demande de couverture des urgences à l'étranger a reculé de 6,4 % depuis 2018-19, mais avec 10,3 % des demandes, cette garantie se hisse en deuxième position des produits les plus demandés. « Les traitements d'urgence à l'étranger sont chers et ne sont pris en charge que partiellement par l'assurance de base. Toutefois, avec en moyenne un peu plus d'un voyage par an et par personne, cette assurance complémentaire est surtout utile pour les voyages en dehors de la zone UE/AELE : au Canada, aux États-Unis, au Japon, en Australie ou en Nouvelle-Zélande, par exemple », explique F. Schneuwly.

Frais de sauvetage et de transport : un total sous-estimé

En revanche, bon nombre de Suissesses et de Suisses sont affectés d'une tache aveugle juste à l'endroit des véritables lacunes de couverture de l'assurance de base. Seuls 7 % à peine des

demandes d'offre concernent des produits de l'assurance complémentaire visant à couvrir les opérations de recherche, de sauvetage ou de transport, une proportion restée stable d'une année à l'autre.

Ce constat surprend l'expert. « En cas de lacune dans l'assurance complémentaire, les personnes qui ont conclu leur assurance accidents auprès de leur assurance maladie risquent de tomber dans un gouffre financier. Même chose pour celles et ceux qui sont assurés par l'intermédiaire de leur employeur : en cas de crise cardiaque lors d'une randonnée, par exemple, ces personnes en sont pour leurs frais. Car il ne s'agit alors pas d'un accident », prévient l'expert Comparis. Et pour cause : l'assurance de base ne prend en charge que la moitié des dépenses de sauvetage en Suisse, à concurrence de 5000 francs par année civile. Même chose pour le transport de malades, à concurrence de 500 francs. Un transport en hélicoptère coûte déjà aux alentours de 3500 francs en moyenne, montant sur lequel l'assurance de base ne paye que 1750 francs.

Forte hausse de la demande de complémentaires soins dentaires

Visiblement, les personnes assurées sont disposées à investir pour se protéger au quotidien, estime F. Schneuwly. Ainsi, la demande de produits de prévoyance santé (8,2 % du total) ainsi que de garanties pour les lunettes et les lentilles de contact (8,1 %) ou encore les médicaments et les moyens auxiliaires (8,2 %) non remboursés par l'assurance de base est nettement plus forte qu'auparavant.

Avec 15,9 % de croissance, la demande d'assurance complémentaire soins dentaires a fortement augmenté ces dernières années. Sa proportion représente désormais 9,5 % du total des offres. Même chose pour les assurances orthodontie, dont la courbe enregistre même une progression de 17,4 % pour atteindre 5,4 % du total des offres.

Sous pression, les complémentaires hospitalisation restent plébiscitées

Contrairement à ce que l'on entend si souvent, les assurances hospitalisation semi-privées et privées sont loin d'être mortes et enterrées. La demande d'assurance hospitalisation privée a enregistré une belle progression de 25 % entre 2018-19 et 2020-21. Elle représente aujourd'hui 2 % du total des demandes d'offres. La demande d'assurance semi-privée et Flex est quant à elle restée inchangée (respectivement à 3,7 % et 3,5 % du total des offres). « Une analyse Comparis* montre que les personnes assurées au bénéfice d'une complémentaire Flex peuvent réaliser de belles économies sans toutefois devoir renoncer au confort de la division semi-privée ou privée en cas d'hospitalisation. Malgré tout, la majorité des utilisatrices et utilisateurs de Comparis optent pour l'assurance hospitalisation traditionnelle », déplore F. Schneuwly.

Dans le même temps, la demande de complémentaire hospitalisation « division commune Suisse entière » a enregistré une chute de 11,6 % et s'établit aujourd'hui à 7,6 % du total des offres. « La complémentaire hospitalisation "division commune Suisse entière" ne semble séduire que les personnes assurées qui sont domiciliées dans des petits cantons dépourvus d'hôpital universitaire ou de centre hospitalier. » C'est ce qui, pour l'expert, explique la baisse de la demande.

Comparis a analysé un total de 391 000 demandes d'offre d'assurance complémentaire effectuées sur le comparateur comparis.ch au cours des trois dernières années. Ont été comparées les périodes du 1^{er} juin au 31 mai.

* Enquête Comparis <u>« Les Suisses pourraient économiser 60</u> <u>000 francs ou plus pour les séjours</u> hospitaliers »

Demandes d'offre d'assurance complémentaire sur comparis.ch : répartition

Les complémentaires plébiscitées en Suisse

Lunettes et lentilles de contact

Les couvertures recherche/sauvetage/transport loin derrière les assurances du quotidien			
	# 2018-2019 (%)	# 2019-2020 (%)	# 2020-2021 (%)
Hospitalisation (division commune suisse entière)	8,6	8	7,6
Hospitalisation (Flex)	3,5	3,5	3,5
Hospitalisation (semi-privée)	3,7	3,4	3,7
Hospitalisation (privée)	1,6	1,6	2
Hospitalisation (pas de complémentaire hospitalisation)	7,6	7,9	7,6
Médecine alternative	11,8	11,7	11,8

Prévoyance santé 8,9 8,8 8,2 Médicaments et moyens auxiliaires 8,2 8,4 8,2 Maternité 2,2 2 1,8 Urgence à l'étranger 10,8 10,3 11 Psychothérapie 5,1 4,6 4,6 Recherche/sauvetage/transport 7,1 7 7,1 Soins dentaires 8,2 9,2 9,5 Orthodontie 5,2 5,4 4,6 Total 100 100 100

Source: Comparis a analysé un total de 391 000 demandes d'offre d'assurance complémentaire effectuées sur le comparateur comparis.ch au cours des trois dernières années. Ont été comparées les périodes du 1er juin au 31 mai.

comparis.ch

8,1

8,2

Pour plus d'informations :

Felix Schneuwly

Expert Assurance maladie Téléphone : 079 600 19 12 Courriel : media@comparis.ch

comparis.ch

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites chaque année, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs de télécommunications. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. Fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler, l'entreprise compte aujourd'hui plus de 200 collaboratrices et collaborateurs à Zurich.